

# CONSEIL MUNICIPAL du 13 mai 2019

## Résumé

### 1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Attribution du marché de mise aux normes de l'alarme incendie de l'épicerie-bar du village (1 375 € TTC).
- Attribution du marché de fourniture d'un photocopieur pour l'école de Cunac (4 416 €).
- Attribution des marchés de travaux pour la mise aux normes de la cour de l'école (total : 65 450,21 € TTC) : terrassements-VRD (36 969,12 € TTC) ; fabrication et installation d'un préau (10 854 € TTC) ; fourniture et installation de jeux et de bancs (13 243 € TTC), fourniture et installation de volets roulants (4 058,10 € TTC) ; fourniture de tables de pique-nique (325,99 € TTC).
- Attribution des marchés de travaux pour la mise aux normes des vestiaires de la salle de Sports (total : 39 781,26 € TTC) : maîtrise d'œuvre (3 600 € TTC) ; plomberie (5 989,90 € TTC) ; carrelage et faïence (15 320,40 € TTC) ; peinture (2 898 € TTC) ; plâtrerie (2 772,96 € TTC) ; menuiserie extérieure (9 200 € TTC)

### 2. Installation d'un visiophone à l'école

La configuration des lieux ne permettant pas de voir le portail sans quitter les salles de classe, les enseignantes et le référent sûreté de la gendarmerie demandent l'installation d'un visiophone au portail de l'école. Pour ces travaux, d'un montant total de 3 117,55 € HT, Madame le Maire présente le plan de financement suivant :

- Fonds propres : 1 555,77 €
- Sollicitation d'une aide auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (appel à projet dédié à la sécurisation des établissements scolaires) : 1 558,78 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le plan de financement proposé.

### 3. Acquisition d'un terrain pour la création d'un chemin piétonnier reliant le Patus du Vialar et la rue Puech Mourié

La société DELTA COM, propriétaire d'une parcelle située entre le Patus du Vialar et la rue Puech Mourié, propose de céder à la commune, à titre gracieux, une partie de cette parcelle (21m<sup>2</sup>), dans le cadre d'un projet de création d'un chemin piétonnier permettant de relier le Patus du Vialar et la rue Puech Mourié. Les frais notariés de cette cession de 21m<sup>2</sup> ainsi que les frais d'aménagement du chemin et de ses abords, seront à la charge de la commune.

Le Conseil, après examen, approuve cette cession de terrain aux conditions ci-dessus.

### 4. Tirage au sort des Jurés d'Assises

Il a été procédé au tirage au sort de trois habitants de Cunac susceptibles d'être appelés comme jurés d'assises en 2020.

### 5. Questions diverses

- Communication :

- Le prochain *Écho de Cunac* et l'*Écho des Assos* 2019 paraîtront mi-juin.
- Mardi 11 juin : deux spectacles « Au fil du Tarn » : *Deux secondes* (Compagnie du Petit Monsieur) et *Les puces Savantes* (Compagnie des Petits Miracles) ; à partir de 6 ans ; Parc

Raymond Rieunaud, 18h30 (durée : 25mn / spectacle) ; restauration payante proposée sur place.

- Affaires Scolaires, enfance et petite enfance :

- Le 12 avril, animation pédagogique à la cantine autour du petit-déjeuner, par la société prestataire des repas de la cantine (API).
- Le 18 avril, Carnaval à la maternelle avec goûter offert par l'APE.
- Sorties aux Ecuries du Gô pour les CP-CE1 (11 juin) et les PS-MS (18 juin)
- Rencontres inter-ALAÉ le 21 mai (élémentaire) et le 23 mai (maternelle).
- Le 24 juin : accueil par la directrice des élèves de PS inscrits à l'école à la rentrée.
- Vendredi 21 juin : fête de l'école.

- Dates à retenir :

- Dimanche 26 mai : élections européennes.
- 27-28-29-30 juin : Fête du village.